



Le simulateur de bourse de collège

EN LIGNE C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

- Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée de son montant.
- Consultez le simulateur sur :

www.education.gouv.fr/bourses-de-college

Pour vous faire aider, adressez-vous dans l'établissement **à l'accueil auprès de Mme Bruge ou M.Delaire** aux horaires d'ouverture (voir en page d'accueil du site).

Tél : 03 21 39 04 98

Nous vous rappelons la date limite nationale de réception des dossiers complets : 30 septembre 2015.

Le dossier doit être déposé auprès du collège que votre enfant fréquentera à la rentrée de septembre 2015.